

TEL : +212. (0)5.22.53.90.12
FAX : +212. (0)5.22.53.91.23
SFA : GMMMYNYX
Web : www.onda.ma/sia-maroc
E-mail : sia-maroc@onda.ma

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE
SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE
B.P 21 AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
NOUASSEUR

AIC
Série A
N°01/22
Date de publication
09-02-2022

Liste récapitulative des AIC en vigueur - Série A

Checklist of AIC currently in force - serie A

Année	N° AIC	Date	Objet
1986	A 02	06/05/86	Obligation d'indiquer l'heure prévue de passage aux limites de la FIR Casablanca GMMM.
1997	A 02	28/02/97	Exécution des approches de précision de CAT II et III avec hauteur de décision (DH).
	A 04	01/07/97	Contribution des avions civils dans la détection des feux de forêts.
	A 06	23/10/97	Minima opérationnels d'aérodromes.
	A 07	03/11/97	Evacuation sanitaire.
	A 08	03/11/97	Autorisation de survol et d'atterrissage.
1998	A 04	27/08/98	L'installation et l'exploitation des stations radioélectriques à bord des aéronefs.
	A 05	27/08/98	Notification d'irrégularité de fonctionnement des aides à la navigation aérienne au sol.
	A 06	27/08/98	Utilisation du GPS au MAROC.
1999	A 03	03/05/99	Création d'un comité national de sûreté de l'aviation civile et de comités locaux de sûreté d'aéroport.
	A 07	21/07/99	Tarifs de vente des documents publiés par le Service d'Information Aéronautique.
	A 08	02/09/99	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM).1ère AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2000	A 05	12/05/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 2ème AIC diffusée conjointement par les états adhérents au programme RVSM.
	A 06	26/06/00	Minima de décollage.
	A 09	26/12/00	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290et FL 410 inclus. 3ème AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2001	A 01	06/04/01	Utilisation de l'ACAS II en FIR CASABLANCA.
	A 03	10/10/01	Mise en œuvre d'un minimum réduit de séparation verticale (RVSM) dans l'espace aérien EUR RVSM entre les niveaux de vol FL 290 et FL 410 inclus. 4ème AIC diffusée conjointement par les Etats adhérents au programme RVSM.
2002	A 05	03/07/02	Mise en œuvre de l'espacement entre canaux 8,33 KHz au-dessus du niveau de vol 245 dans la région EUR OACI.
2003	A 02	24/07/03	Marge de séparation latérale pour évitement des zones à statut particulier.
2004	A 03	21/12/04	Modalités d'application des procédures d'exploitation par faible visibilité (LVP) à l'aérodrome de Casablanca Mohammed V.

2005	A 01	07/02/05	Liste des aéroports internationaux disposant des services de douane, de police et de Contrôle sanitaire aux frontières.
	A 03	31/03/05	Délivrance et renouvellement des CDN et CLN.
	A 09	05/09/05	Instruction technique relative à la notification et l'analyse des événements liés à la sécurité dans le domaine de la gestion du trafic aérien.
2006	A 03	21/04/06	Liste des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique et des aérodromes contrôlés.
	A 04	20/10/06	Circulaire relative à l'autorisation et à l'exploitation des services aériens de transport public non régulier de passagers aux fins touristiques (charter flight).
2008	A 04	20/11/08	Mise en œuvre du service Radar au secteur océanique de la FIR Casablanca.
2009	A 03	18/06/09	L'emport obligatoire d'ELT fonctionnant sur 406 MHz.
2010	A 05	02/12/10	Exploitation des mouvements non simultanés sur pistes parallèles rapprochées spécialisées à l'aéroport de Casablanca Mohammed V.
2011	A 03	19/05/11	Procédures à suivre pour les pilotes exposés au laser ou à d'autres sources lumineuses dirigées à forte intensité.
2012	A 05	06/09/12	Mise en œuvre du nouveau plan de vol OACI.
2014	A 01	17/03/14	Changement de niveau de coordination (IATA) des aéroports internationaux de Casablanca / Mohammed V et de Rabat / Salé.
	A 04	12/06/14	Institution et modalités de paiement de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique (T.A.S.P.T).
	A 08	25/11/14	Disponibilité du terminal de paiement électronique (TPE).
2016	A 01	26/02/16	Mise en œuvre des procédures d'approche aux instruments RNAV (GNSS) de type RNP APCH.
2019	A 04	25/04/19	Mise en œuvre de l'Espace Aérien de Cheminement Libre au Maroc.
	A 06	29/08/19	Procédures de dépôt de plans de vol applicables aux vols IFR/CAG dans la FIR/UIR Casablanca.
2021	A 01	07/01/21	Mise en œuvre d'une phase de visualisation des renseignements provenant du système de surveillance ATS pour les besoins d'approche aux procédures dans la Région de Contrôle Terminale (TMA) de l'aéroport d'Oujda/Angads.
	A 03	08/04/21	Dates des calibrations en vol des aides à la navigation aérienne et à l'atterrissage (VOR, DME et ILS)
	A 04	02/11/21	Mise en œuvre du format de compte rendu mondial sur l'état de la surface des pistes (GRF).
	A 05	18/11/21	Jours fériés pour l'année 2022 / Holidays for year 2022.
	A 06	18/11/21	Calendrier des dates AIRAC 2022 / Calendar of AIRAC dates 2022.
2022	A 01	09/02/22	Liste récapitulative des AIC en vigueur - Série A.

Cette Circulaire annule et remplace l'AIC N° A-02/21 du 28/01/2021
This circular cancels and supersedes AIC N°A-02/21 of 28/01/2021